

INALCO Filière FLE

Mémoire pour l'obtention de la maîtrise
Français Langue Étrangère
dans une perspective plurilingue et pluriculturelle

La relation maître à disciple en aikido

Directeurs de maîtrise

Madame Geneviève ZARATE

Monsieur François MACÉ

Nathalie ZIMMERLIN

Juillet 2004

La relation
maître à disciple
en aikido

Ce mémoire a été réalisé sous l'aimable tutorat de
Monsieur Jean-Pierre BERTHON,
chargé de recherches au CNRS

SOMMAIRE

Introduction

I. Présentation de l'étude

II. Maître et élève

III. La relation

Conclusion

Bibliographie

INTRODUCTION

La présente étude est un travail sur la relation de maître à disciple dans le cadre de l'aïkido actuel en France. Elle a été effectuée auprès d'enseignants et d'élèves pratiquants en France, au sein du Cercle Christian TISSIER à Vincennes.

Au-delà de la présentation du domaine et du lieu de l'étude, ainsi que celle des personnes sollicitées, il y a ici une volonté d'appréhension des notions de maître et de disciple. Nous nous sommes également intéressés aux termes de *sensei* et d'*uchideshi* empruntés au japonais et utilisés en France dans le domaine de l'aïkido. Recouvrent-ils dans leurs utilisations en France et au Japon les mêmes champs sémantiques ? Concernant ces termes, nous nous proposons à partir d'une définition générale que nous tâcherons d'enrichir au fil de l'analyse de voir quel est le sens qui leur est attribué au sein du microcosme étudié, au travers des entretiens.

Cette étude a pour volonté de cerner de quoi est faite cette relation liant maître et disciple. Comment s'instaure-t-elle ? Qu'implique-t-elle de la part des deux parties comme responsabilités, devoirs, attente ? Cette relation sous-entend-elle quelque chose de définitif ou est-elle mouvante, évolutive ? Si oui, suivant quel schéma ? Y a-t-il un schéma récurrent propre à l'évolution de cette relation ? Peut-on parler d'une spécificité de la relation maître/disciple ? Qu'est ce qui la différencie d'une autre relation enseignant/enseigné ?

I. PRESENTATION DE L'ETUDE

1. Cadre et acteurs de l'étude

1.1. Aïkido

L'aïkido est un art martial relativement récent puisque sa création est datée à 1925. Le parcours de son fondateur UESHIBA Morihei fut marqué par deux rencontres, l'un avec un maître d'art martiaux dont il fut pendant longtemps le disciple, l'autre avec un personnage mystique, chef spirituel à la tête d'un mouvement shintoïste. C'est de ces expériences physiques et intellectuelles que naîtra l'aïkido.

Son dojo à Tokyo prit en 1946 le nom d'Aïkikai et est reconnu aujourd'hui comme le centre mondial de l'aïkido.

Dans les années 1950 et 1960, des enseignants d'aïkido, disciples du fondateur, furent envoyés à l'étranger pour y répandre son enseignement. Aujourd'hui l'aïkido est implanté dans de nombreux pays. Avec plus de 70.000 licenciés, la France est l'un des pays au monde qui compte le plus de pratiquants.

Comme tous les arts martiaux, la pratique de l'aïkido est basée sur la répétition de techniques. Ces techniques s'effectuent toujours à deux, l'un

simulant une attaque, l'autre effectuant la technique. Au bout de quatre fois, les rôles sont inversés.

Sa particularité réside dans son refus des compétitions et par son idéal de résolution harmonieuse des conflits.

1.2. Lieu de l'étude

L'étude a été menée dans le cadre d'un dojo situé à Vincennes en proche banlieue parisienne, nommé le Cercle Christian TISSIER. Il s'agit du lieu où je suis moi-même pratiquante depuis plusieurs années et cette situation a permis la mise en oeuvre d'une observation participante. La constitution du corpus nécessaire à l'analyse a été réalisée par une collecte d'entretiens. La familiarité avec le lieu et les différents acteurs y évoluant a favorisé une sélection immédiate de la population dont les témoignages semblaient être pertinents à l'analyse ainsi qu'un accès facilité à ces personnes.

2. Corpus

2.1. Choix du corpus

Sept entretiens ont été réalisés dans le cadre de cette étude, mais 6 seulement ont été utilisés dans le cadre de l'analyse. Ceux-ci ont été effectués au Cercle Christian TISSIER. Dans ce lieu, tout comme dans le cadre de cette étude, Christian TISSIER fait figure de personnage central. Les autres personnes ont été sollicitées en raison de leur engagement profond dans la pratique et de la relation spécifique qui les lie à l'enseignant. Le nombre d'année de pratique a également été pris en compte, il permettait de voir l'évolution et l'appréhension de cette relation à différents stades.

2.2. Personnes sollicitées

Christian TISSIER, 7^{ème} dan. Il débute la pratique de l'aïkido en France en 1962. Il séjourne au Japon de 1969 à 1976, où il est élève de UESHIBA Kisshomaru, fils de UESHIBA Morihei, et de YAMAGUCHI Seigo qu'il reconnaît comme ses maîtres. De retour en France, il commence à enseigner, puis monte son propre dojo à Vincennes.

Pascal NORBELLY, 5^{ème} dan, a commencé l'aïkido en 1975. Il fréquente le dojo de Christian TISSIER depuis son ouverture en 1978. Ayant une pratique et une fréquentation du dojo antérieure à celles des autres personnes interviewées, il apporte un point de vue plus global.

Bruno GONZALEZ, 4^{ème} dan, débute l'aïkido à Bordeaux en 1988, puis monte à Paris en 1992 pour s'entraîner au Cercle TISSIER. Il est un élève proche de Christian TISSIER et donne actuellement des cours au dojo de ce dernier.

Fabrice CROIZÉ, 3^{ème} dan est un élève proche de Christian TISSIER. Il débute l'aïkido en 1991 et pratique à Vincennes depuis 1995. Il y donne aujourd'hui des cours.

Henri MUCHEMBLED, 1^{er} Kyu¹ lors de l'entretien, aujourd'hui 1^{er} dan². Il débute l'aïkido en 2000, pratique depuis deux ans au dojo de Christian TISSIER. Sa présence assidue au cours montre une volonté d'engagement fort. Plus jeune, et arrivé plus récemment au dojo, son témoignage est particulièrement intéressant pour tout le passage relatif au début de la relation.

2.3. Accès aux personnes sollicitées

La familiarité avec le lieu de l'étude et avec les différentes personnes le fréquentant, ainsi que la connaissance des relations les liant les unes aux autres dans le cadre du dojo a permis une sélection instantanée des personnes pouvant apporter un témoignage constructif en lien avec le thème de l'étude. Cette proximité a également favorisé l'accès direct aux interviewés pressentis. Les personnes sollicitées ont volontiers accepté de répondre aux questions.

1. Ceinture marron.

2. Ceinture noire premier niveau.

II. MAÎTRE ET ELEVE

1. Maître

1.1. Définition

Dans le *Petit Robert*, les définitions proposées pour qualifier le terme de maître sont multiples. Si celle liée à la compétence où le maître est celui qui est expert détenteur d'un savoir, et celle liée à la transmission où le maître est « *celui qui enseigne* » ont attiré notre attention, une troisième définition positionnant le maître dans un rôle de modèle et d'initiateur, induisant l'existence d'un disciple, nous semblait davantage en adéquation avec le thème de cette étude qui s'attache à la relation de maître à disciple.

Si le maître est celui qui initie, cela présuppose qu'il a matière à enseigner. Pourtant les maîtres ne sont pas les seuls à enseigner et il y a une distinction à faire entre celui qui enseigne qui peut être aussi nommé enseignant ou professeur, et celui qui est devenu expert dans son domaine et reconnu comme maître et qui reste dans une démarche de transmission.

L'aïkido étant originaire du Japon, de nombreux termes d'origine japonaise sont venus imprégner le vocabulaire du pratiquant. Ainsi en est-il du terme « *sensei* » souvent traduit par « maître » dans le cadre de l'aïkido. Ce terme s'écrit comme suit : 先生. Les lectures les plus courantes du premier caractère 先 sont *sen* et *saki*. Il est utilisé pour signifier ce qui précède, le futur, la destination. 生 se lit ici *sei*, mais il peut être lu de nombreuses autres manières. Son champ sémantique recouvre tout ce qui a attrait à la vie.

Au Japon, *sensei* est un terme faisant parti du vocabulaire courant. Les Japonais l'emploient tout au long de leur scolarité pour désigner leur maître ou maîtresse dans le primaire, ainsi que leur professeur dans le secondaire et dans tout le cycle universitaire. Il sert également en dehors de la scolarité pour désigner tout professeur ou enseignant. Bien que comportant une coloration honorifique, il reste naturel dans son emploi et n'a pas le sens fort qui est conféré au terme de maître en français.

Ainsi lorsque l'on fait référence à un *sensei*, il peut effectivement s'agir d'un maître dans le sens noble du terme, mais suivant la situation de communication il peut également désigner un simple professeur que l'on traduira alors beaucoup plus naturellement par « monsieur » ou « madame » en français.

Ces termes de maître et de *sensei* apparaissent plusieurs fois au cours des entretiens ; leur occurrence sera intéressante à observer. Ainsi, lorsque je demande à Fabrice CROIZÉ s'il considère Christian TISSIER comme son maître, il me répond « oui, c'est mon *sensei* ». L'utilisation du terme japonais semble plus spontanée que celle de maître.

Dans les situations de communication en face à face, s'il est naturel pour un Japonais de s'adresser à son enseignant en utilisant son patronyme suivi du terme de *sensei*, en France le terme de maître est rarement utilisé de cette manière. Au Cercle TISSIER, celui qui s'adresserait à Christian TISSIER en l'appelant Maître TISSIER serait stigmatisé comme un nouveau venu, car généralement les personnes fréquentant le dojo l'appellent tout simplement par son prénom.

D'autre part, si l'emploi de maître devant un patronyme français a tendance à heurter, son emploi devant un nom d'enseignant japonais paraît légitime. Cette différence d'emploi ne marque aucunement une différence de grade, ni de renommée entre enseignants, et n'a aucun lien avec la qualité de son enseignement. Elle reflète davantage une différence culturelle qui ne trouve pas d'écho dans la simple traduction des termes.

1.2. Les qualités d'un maître

Un maître est maître parce qu'il est devenu aux yeux des élèves un modèle. Pour cela il doit avoir intégré certaines qualités. D'un point de vue technique on fera alors référence à la maîtrise de son art. Mais si la maîtrise technique suffit pour être un enseignant, elle doit être complétée, dans le cas d'un maître, par du charisme et des qualités morales. Le témoignage de Bruno GONZALEZ résume bien cette notion de modèle

[Un maître] doit avant tout être un modèle, sur le plan technique mais aussi humain. [...] Forcément quelqu'un que tu estimes être un modèle a forcément du charisme, je pense... En tout cas vis-à-vis de toi.

Le maître — tel que nous l'entendons pour cette étude — et l'enseignant se placent tous deux dans une démarche de transmission. Pourtant à la différence de l'enseignant — ou professeur — qui pourra se contenter de la connaissance de la technique, un maître se doit d'en avoir aussi la maîtrise, qui lui permettra d'avoir l'action juste au moment juste, c'est-à-dire d'agir sans que l'action ne soit commandée par le conscient. C'est de cette exigence faite au maître dont il est question dans le témoignage de Fabrice CROIZÉ.

[...] ce que j'attends aussi d'un sensei, c'est [qu'il soit] quelqu'un qui ne soit jamais pris en défaut sur un tatami. Je me souviens par exemple de Marc, qui a plusieurs reprises a essayé de [...] prendre [Christian TISSIER] « en traître », gentiment comme ça pour le tester. Je me souviens que sur des tsuki¹, il attaquait en se relevant à des moments

1. Coup de poing.
 2. Professeur et spécialiste de la pensée japonaise.
 3. éditions Sôbunsha, 1989, 314 pages.
 4. Forme, technique.

où Christian regardait à peine, il essayait de voir s'il se faisait prendre mais Christian, il ne se fait pas prendre, il a trop le coup d'œil ».

À un niveau strictement technique, le concept SHU HA RI, apporte un éclairage intéressant concernant la différence entre les deux phases importantes que sont la connaissance et la maîtrise de la technique. Ce concept a été exposé par MINAMOTO Ryōen dans son ouvrage intitulé *Kata* dont Michel MAZAC présente un condensé dans son article « L'évolution de sa propre progression par l'étude du Kata ».

Ce concept s'applique à tout art dont l'apprentissage est lié à l'étude de *kata*, ce qui est le cas des arts martiaux. Selon ce concept, la progression dans l'étude du *Kata* passe obligatoirement par les différentes étapes, nommées SHU, HA et RI.

SHU est la première de ces étapes, le point de départ. Elle se base sur l'observation de la gestuelle et de la reproduction fidèle du modèle. Cette reproduction sera une reproduction physique, et la forme reproduite ne sera que la forme extérieure du *Kata*.

HA est la deuxième étape, où à la reproduction physique du modèle vient s'ajouter la recherche de sensation physique liée à sa propre personne. Le pratiquant se détache du modèle, et commence alors l'appropriation de la technique. Au cours de cette phase, on continue à reproduire, mais on s'éloigne de l'imitation, on cherche à comprendre la technique, afin de l'adapter au mieux à soi. Cette phase ajoute à l'aspect purement physique et technique de la première étape un aspect cognitif, une compréhension intellectuelle de la technique.

RI est l'étape ultime, celle où l'on détient la maîtrise de la technique, On s'est approprié l'enseignement pour le faire sien, on le retient tant par le corps que par l'esprit. La maîtrise induit la fluidité, c'est-à-dire l'exécution de la technique à bon escient et au bon moment, sans avoir à y réfléchir. Selon la formule de MINAMOTO Ryōen « Le pratiquant a alors déjà oublié le *kata*, mais effectue un acte conforme au *kata* ». Zeami¹ définit RI comme étant « l'étape où l'on est devenu un expert digne de confiance, celui qui connaît la maîtrise ».

1. 1363-1443. Maître de théâtre Nō et premier théoricien du *Kata*.

Ainsi, selon le concept SHU HA RI, la différence entre un enseignant « ordinaire » et un maître se situe au niveau de leur degré de progression dans la pratique. En effet, on peut supposer qu'un enseignant a nécessairement dépassé l'étape SHU qui est celle du pratiquant débutant et que sa progression l'aura amené à l'étape HA, induisant la connaissance non seulement physique, mais également intellectuelle de la technique. C'est l'acquisition de cette connaissance qui lui permettra l'enseignement auprès d'élèves.

Le terme de maître fait référence à une personne devenue experte dans son art, c'est-à-dire à quelqu'un qui a la connaissance physique et intellectuelle de la technique, mais qui aussi par des années de pratique en a également acquis la maîtrise. Ainsi le maître est celui qui a atteint l'étape ultime où — comme l'explique MINAMOTO Ryoên — la liaison entre technique et esprit est devenue non consciente.

Ce concept de SHU HA RI ne s'attache pourtant qu'au côté technique. Christian TISSIER insiste lui aussi sur cette différence entre la connaissance et la maîtrise de la technique, et souligne la nécessité pour un maître de posséder cette maîtrise. Mais ainsi que nous le verrons dans le paragraphe suivant, lorsqu'il y fait référence, il y attache d'autres notions qui n'ont pas été abordées dans le cadre de ce concept et qui sont davantage d'ordre moral.

Dans tous les témoignages, est fait référence au charisme en tant que qualité indispensable au maître pour être maître. À ce niveau de l'étude et relativement à cette notion de charisme, il nous est paru intéressant d'introduire le point de vue de Max WEBER tel qu'il l'expose au chapitre III « Les types de domination » dans son ouvrage *Économie et Société*/1. Au début du paragraphe relatif à la domination charismatique, Max WEBER pose comme définition du charisme la qualité extraordinaire d'un personnage, autrement dit un don ou une « grâce divine » qu'un individu possède ou ne possède pas¹. Par contre Christian TISSIER, lorsqu'il y fait référence, met ce dernier en lien direct avec la maîtrise de la technique et on peut se demander alors s'il ne l'appréhende pas comme une

1. Page 320.

qualité pouvant s'éveiller chez le pratiquant en même temps que s'acquiert la maîtrise.

Un maître sans charisme, personnellement, je ne pense pas que cela soit vraiment un maître. Il y a la technique et la maîtrise, ce sont deux choses différentes. La maîtrise, c'est l'acquisition d'une technique, mais c'est acquérir aussi au travers de cette technique des qualités. Des qualités inhérentes à n'importe quelle maîtrise. On dit que quelqu'un qui a acquis la maîtrise dans un domaine particulier a atteint la maîtrise dans tous les domaines [...] C'est-à-dire arriver au travers d'un travail, qui se fait en aikido sur le corps et avec l'alibi de la confrontation, à développer un ensemble de qualités qui vont nous permettre de nous développer dans le sens de la voie, c'est-à-dire la notion d'idéal à travers le geste. [...] ça développe un ensemble de qualité de communication, qualité d'écoute, qualité d'être juste au juste moment, de spontanéité, de respect. Toutes ces qualités qui font qu'un homme est de plus en plus un homme. Ça c'est l'aspect de la maîtrise, la technique ne sert qu'à ça, la technique c'est l'outil pour développer ça.

Quelles que soient les différences de conception, la notion de charisme apparaît indissociable de celle de maître, et nous verrons plus loin ce qu'elle implique dans la relation.

Malgré cette omniprésence de la notion de charisme dans la définition de maître, un maître n'est pas un maître s'il ne possède pas aussi des qualités morales. C'est ce que rapporte Bruno GONZALEZ dans sa définition du maître.

Un maître doit être représentatif d'une expérience et d'une moralité. Il peut être fort techniquement, (être un haut gradé) et même avoir du charisme, s'il n'est pas moral, moi je n'estime pas que cela soit un maître.

Ces qualités ne peuvent s'acquérir dans l'instant et induisent donc de fait un engagement profond et de longue date dans la pratique. Bruno GONZALEZ parle de l'engagement de Christian TISSIER :

Il a une implication très profonde, ce n'est pas juste un professeur qui vient donner quelques cours dans la semaine, c'est toute une vie.

Cet engagement renforce l'image de modèle en tant que valeur exemplaire et vertu héroïque du maître.

2. Élève, disciple et *uchideshi*

2.1. Élève et disciple

L'élève, par définition, est celui qui reçoit un enseignement, lorsqu'il s'agit de l'enseignement reçu d'un maître, son sens peut être celui de disciple. Pourtant si tous les disciples sont forcément des élèves, l'inverse ne se vérifie pas toujours et tous les élèves, même étudiant auprès d'un maître ne sont — ou ne deviennent — pas forcément des disciples. Tout disciple est d'abord un élève « commun » du maître, avant de devenir disciple. C'est ce qui ressort de l'ensemble des entretiens. Pour Christian TISSIER, la différence entre les deux se situe dans l'engagement de la personne par rapport à l'enseignement :

L'élève, c'est celui qui apprend, (...) le disciple, c'est celui qui engage sa propre responsabilité, aussi au niveau de sa personne.

Cet engagement plus profond dans la pratique peut être motivé par le fait que l'élève découvre parmi les enseignants qu'il suit, un modèle, autrement dit non plus simplement un professeur qui lui apprend mais « *quelqu'un à qui il veut ressembler* ». Le témoignage de Christian TISSIER est très explicite à ce sujet :

J'ai été élève dans les cours de TOHEI sensei, mais je n'ai pas été « son » élève, simplement un élève parmi d'autres. Je n'avais pas envie de devenir son disciple, alors que j'avais envie de devenir disciple de Maître YAMAGUCHI. Ce qui faisait la différence c'est que j'avais envie de lui ressembler. C'est sa pratique à lui qui était pour moi la plus riche, celle qui me convenait le mieux, c'était lui qui comprenait le mieux comment me faire travailler. Sur le plan de la forme, c'était ce que j'avais envie de devenir, c'est ce qui m'attirait le plus.

Cette notion de modèle est très importante, et marque la différence entre un élève et un disciple.

2.2. *Uchideshi* (内弟子)

Le terme d'*uchideshi* est d'origine japonaise. Il combine le caractère *uchi* 内 (l'intérieur, la maison, du domaine du privé) et avec ceux du mot *deshi* 弟子 que l'on traduit communément par disciple. En poussant l'analyse de ce terme de *deshi*, on note que le premier caractère 弟 qui se lit également *otōto* signifie frère cadet, le deuxième 子 se prononcera *shi* ou *ko*, il signifie enfant.

Le sens de ces deux derniers caractères laisse donc apparaître un sens lié à la fois à une proximité forte et un positionnement de la personne ainsi nommée dans une strate inférieure à celui qui va lui apprendre. L'ajout du caractère *uchi* révèle un renforcement de ce terme dans le sens de la proximité. *Uchi* est ce qui appartient à la famille, qui fait partie du domaine familial, du privé. Le terme d'*uchideshi* fait référence à une version traditionnelle de la relation de maître à disciple qui implique pour ce dernier d'habiter la maison du maître. Il est présent à tout moment auprès de lui, et l'aide dans son quotidien, en échange de quoi, il recevra enseignement, toit et subsistance.

C'est un système qui était encore vivant dans le Japon d'après guerre, dans tous les domaines où l'on pouvait rencontrer des maîtres. Dans les arts martiaux, mais aussi dans tous les domaines liés à l'art et l'artisanat. L'emprise du maître sur le disciple pouvait être alors très forte, et ce système impliquait pour le disciple l'abandon de toute vie privée.

Mais comme le fait remarquer Christian TISSIER, dans le Japon d'après guerre, ceux qui voulaient apprendre, n'avaient pas toujours le choix car ils n'avaient pas d'argent, rentrer dans ce système d'*uchideshi* leur permettait d'être logés et nourris au dojo. Au Japon actuellement, même au niveau de l'Aïkikāi¹, le sens donné à cette dénomination change. S'il y a toujours des jeunes ayant choisi la voie de la professionnalisation qui dorment effectivement au dojo, il semble

1. Dojo de Tokyo, ouvert par UESHIBA Morihei, aujourd'hui reconnu comme le centre mondial de l'aïkido.

que cela soit davantage une commodité permise plutôt qu'une obligation ou un signe d'un engagement particulier vis-à-vis d'un maître. Certains d'ailleurs continuent d'être appelés *uchideshi* bien qu'habitant chez eux, et ayant une vie de famille. D'autre part les enseignants donnant des cours à l'Aïkikai sont désormais nombreux et plus aucun ne réside au dojo. Le *Dōshu*¹ lui-même n'habite pas au dojo, mais dans une maison attenante.

Le terme d'*uchideshi* est souvent utilisé dans le domaine de l'aïkido en France. Mais, paradoxalement si le sens premier faisant référence à une relation traditionnelle liant un disciple dévoué à son maître est connu, comme le montre cet extrait d'entretien effectué avec Henri MUCHEMBLED, dans l'utilisation qui en est faite son champ sémantique diffère de celui attribué originellement au terme d'*uchideshi*.

- *Toi-même, tu penses être un uchideshi ?*

- *Non, pas encore, il faut être plus accompli dans l'enseignement, avoir déjà un certain niveau, que l'élève soit capable de représenter le maître.*

Ainsi, s'il est souvent utilisé pour désigner un élève qui par son engagement et sa pratique a acquis une proximité privilégiée avec l'enseignant, il induit également que cette personne a atteint un certain niveau de pratique. En aucun cas il ne signifie que cette personne habite au dojo avec le maître.

Christian TISSIER a résumé très brièvement cette notion d'*uchideshi* en disant : « *L'uchideshi est celui qui dort au dojo et qui s'occupe de tout* ».

Si l'on pose comme définition du disciple, « celui qui voit dans son enseignant un modèle non seulement technique mais également un modèle moral et humain », on sera amené à constater que si des fois le terme d'*uchideshi* et celui de disciple peuvent avoir des champs sémantiques identiques, ce n'est pas toujours le cas. Effectivement, être *uchideshi* n'implique pas forcément être un disciple, et vice versa.

2. Littéralement : Gardien de la Voie. Est actuellement ainsi désigné le petit-fils du fondateur, UESHIBA Moriteru garant de la technique et de l'éthique de l'aïkido.

III. LA RELATION

Après avoir passé en revue les qualités inhérentes à la notion de maître et à celle de l'élève, nous essayerons d'étudier dans cette partie relative à la relation même, quelles sont les conditions nécessaires permettant à cette relation de s'installer et de se réaliser.

1. Le temps

La relation de maître à disciple avec cet objectif spécifique qui est la transmission d'un savoir n'en reste pas moins une relation humaine. Parce qu'elle repose sur une relation de confiance et de respect, et parce qu'elle induit un engagement réciproque, pour qu'elle puisse s'installer, elle requiert du temps.

1.1. La rencontre

La première rencontre peut être due à un hasard, à un concours de circonstances. (Proximité du dojo par rapport à son lieu d'habitation ou de son lieu de travail, fréquentation du dojo par un ami, etc.). Plusieurs fois, il est rapporté dans les entretiens des expériences où la fréquentation du dojo est

amorcée sur l'initiative du premier enseignant. Les causes de ses passations peuvent être liées à un départ, comme ce fut le cas de Pascal NORBELLY.

J'ai commencé l'aïkido en septembre 1975 avec Bernard. J'avais 14 ans. Je me suis entraîné 3 ans avec lui. En 1978, il décide de partir au Japon, j'étais alors ikkyū¹. Il me dit donc : « il va falloir que je te confie à mon professeur d'aïkido à moi, c'est quelqu'un que je suis depuis quelques années, un grand maître d'aïkido en France, je vais te présenter et tu iras t'entraîner chez lui.

C'est une expérience similaire qui plus récemment (2002), va amener Henri MUCHEMBLED au Cercle TISSIER.

J'ai commencé dans un autre club, près de chez moi avec un élève de Christian qui est parti s'installer dans la Creuse. Avant son départ, il nous a conseillé de venir nous entraîner ici.

Pour Fabrice CROIZÉ, aujourd'hui 4^{ème} dan et enseignant au dojo, même si la cause est différente, lui aussi a commencé à s'entraîner à Vincennes sur la recommandation de son premier enseignant.

J'ai commencé avec un élève à lui à Noisy-Le-Grand, (...) c'est un quatrième dan, c'est un vieux monsieur maintenant. (...) Comme le niveau n'est pas très élevé dans son club, lui-même propose aux gens ayant atteint la ceinture noire d'aller voir chez Christian pour qu'ils puissent continuer à progresser.

Dans les cas cités, les raisons de la venue au dojo sont liées à des ruptures dans l'enseignement initial. Même si les recommandations d'aller suivre les cours de Christian TISSIER ont été faites en connaissance de cause par des personnes qu'il avait formées et au regard donc de la qualité de l'enseignement dispensé, on ne peut parler ici de choix réel à l'initiative de l'élève. La rencontre avec Christian TISSIER s'est faite sur recommandation du premier enseignant. Que ce soit donc pour Pascal NORBELLY, Fabrice CROIZÉ ou Henri MUCHEMBLED, tous les trois viennent au dojo à la recherche d'un professeur de qualité, ayant une bonne maîtrise technique et rien ne laisse présupposer à ce moment là de la relation qui va s'installer.

1. Ceinture marron.

1.2. Les premiers temps

A son arrivée au dojo, quelles que soient ses capacités physiques et techniques, et quelle que soit aussi sa volonté d'engagement, l'élève est d'abord accueilli au même titre que n'importe quel élève.

En aucun cas, pour les jeunes choisissant de faire de l'aïkido leur profession il y a un contrat écrit. Au niveau institutionnel, pour être reconnu professionnel, c'est-à-dire comme quelqu'un en droit de toucher un salaire pour l'enseignement dispensé, il faut passer un brevet d'État sous le contrôle du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette démarche est laissée à l'initiative de la personne concernée, et la problématique se situe sur un niveau tout à fait différent, indépendant de la relation de maître à disciple.

Bruno GONZALEZ parle de sa prise de contact avec Christian TISSIER :

Lors d'un stage, Jean Michel m'a présenté à [Christian TISSIER] et lui a expliqué. Christian m'a dit qu'il fallait que je continue mes études, etc.... Donc, quand je suis arrivé à Paris, Christian savait que je voulais en faire beaucoup, mais je n'allais pas lui dire spécialement quoi que ce soit, parce qu'il fallait juste le faire et pas forcément en parler. Les choses se sont installées petit à petit sans qu'il y ait un discours.

Ainsi même si la volonté d'engagement a été ouvertement déclarée, comme cela a été le cas de Bruno GONZALEZ, il n'est pas question au départ d'engagement moral de la part de l'enseignant, la relation s'instaure petit à petit en se passant de discours.

Pascal NORBELLY, 5^{ème} dan, se souvient de ses premiers temps de pratique au Cercle TISSIER en 1978.

De façon générale, quand tu arrivais chez Christian, pendant un certain temps, il ne s'occupait absolument pas de toi, il ne te corrigeait pas, ne t'adressait pas spécifiquement la parole. Comme beaucoup de gens j'avais l'impression de ne pas être pris en compte. En fait ce n'est pas vrai du tout, car Christian envoyait ses « anciens » travailler avec les nouveaux. Pendant un an tu pouvais très bien ne pas avoir directement affaire à lui, mais il te corrigeait par élève interposé. (...) Au début j'étais élève ici comme n'importe quel élève. Au moins jusqu'en 1981, j'étais un élève tout à fait ordinaire.

Henri MUCHEMBLED, lui aussi, fait référence à ce rapport distant des débuts, toutefois son témoignage fait aussi état d'un changement dans la relation.

Ca fait un peu plus d'un an seulement que je viens. Les relations sont très éloignées. [...] Il y a beaucoup d'élèves ici. Au début j'étais dans la masse, maintenant il connaît mon prénom. C'est à moi qu'il demande d'aller ouvrir les carreaux, c'est vrai qu'il pourrait le demander à n'importe qui, et que ce n'est pas forcément un privilège d'avoir à faire ça, mais bon voilà, il sait que ça ne me dérange pas.

Dans cette phase « initiale », l'enseignant observe. Il observe la pratique en elle-même, les capacités physiques de l'élève, mais aussi plus largement son attitude sur le tatami. Cette phase donne le temps au corps de s'assouplir, mais aussi à la décision de l'élève dans le choix du maître de se faire et/ou de mûrir. La non-intervention de l'enseignant n'est pas de l'indifférence, mais plutôt une volonté de ne pas brusquer les choses, elle permet aux deux parties de « faire connaissance ». S'il y a estime réciproque, le temps permet aussi à la confiance de s'installer.

1.3. Une relation qui s'installe

Dans les entretiens réalisés, tous les témoignages concordent sur le fait que l'investissement de Christian TISSIER se fait progressivement et toujours en rapport à l'investissement de l'élève dans la pratique. Cet investissement se traduit d'abord par une mise à l'épreuve qui passe par le physique et la pratique. Il faut que le corps soit assez souple, que les formes soient acquises, pour que l'élève puisse répondre instantanément aux sollicitations. Dans le cas contraire, il y a risque de blessures. Au-delà de cet aspect de souplesse, de spontanéité, il y a la manière de pratiquer. Si les formes sont identiques pour tous, la manière de les réaliser sera différente selon la personnalité des pratiquants. La pratique est donc révélatrice de la personnalité. Il y a aussi, en dehors de la réalisation des techniques, l'attitude sur le tatami qui fait parti intégrante de la pratique. C'est au travers de cette pratique commune que s'installe la confiance. L'investissement de l'enseignant se fait toujours en réponse à celui de l'élève.

C'est ce dont témoigne Bruno GONZALEZ :

C'est avant tout un travail d'investissement, plus tu t'investis, plus il y a un retour de sa part, c'est normal.

Le témoignage de Fabrice CROIZÉ va dans le même sens :

Au début il te teste un petit peu, il te regarde, tu ne t'en rends pas vraiment compte, il te prend un peu au milieu, c'est difficile, on n'a pas l'habitude, il est rapide et puissant. S'il voit que tu t'accroches, que ça ne te stoppe pas, que tu continues à t'investir, il regarde en permanence comment tu agis. Toi si tu t'arrêtes, lui il s'arrête aussi.

S'il n'y a pas d'arrêt dans l'investissement de l'élève dans la pratique ou l'intervention d'un autre élément empêchant à la relation de s'installer, commence alors une période de formation, qui est la période la plus riche au niveau de la transmission.

1.4. Formation

Pendant toute cette période, l'enseignement se fera par une pratique quasi-quotidienne, et une relation proche avec le maître. Fabrice CROIZÉ parle de la nature et de la progression de ce travail de formation.

[...] lorsque [Christian TISSIER] commence à prendre quelqu'un en main, il le prend pour très longtemps. Il entame un travail très graduellement. Il va d'abord t'apprendre à te relâcher, à être disponible pour qu'en tant qu'uke¹, tu puisses subir sans te faire mal, puis il va t'apprendre à mettre du poids dans les techniques, à être toujours placé. Il va te demander d'être toujours attentif, il a vraiment un enseignement où il t'amène jusqu'au quatrième dan. J'ai l'impression que c'est très précis pour lui. [...] J'ai toujours l'impression qu'il observe comment je réagis. Au début non je ne m'en suis pas rendu compte du tout, c'est graduel. Puis souvent il te donne un thème, par exemple, il te dit « Tiens-toi droit », pendant six mois il te le dit et reedit, ça te prend tellement la tête que tu finis par l'intégrer. En ce moment depuis le début de l'année il me dit « faut que tu bouges moins, que tu sois plus stable, moins rapide... ». Et dès qu'il sent que tu n'es pas dans cette logique il te le dit.

1. Celui qui attaque et donc celui qui subit la technique.

1.5. Prise de distance

Il arrive un moment où une prise de distance est nécessaire. C'est le maître qui guide l'élève vers l'autonomie s'il juge que la formation est arrivée à son terme. Lors de l'entretien avec Christian TISSIER, je lui demande ce qui a motivé son départ du Japon :

Ce n'était pas que ma motivation, c'était aussi Maître YAMAGUCHI qui m'a dit que j'étais arrivé à un certain niveau où sur le plan de la technique, j'avais tout appris et que maintenant il fallait que je transmette, que je fasse ma propre expérience. J'étais alors 4^{ème} dan, l'étape d'après aurait été le 5^{ème} dan, mais ce niveau-là implique déjà un enseignement, implique que l'on commence à transmettre. Commencer à le faire au Japon alors que mon idée n'était pas d'y passer ma vie, cela n'avait pas de sens. Il était plus logique de rentrer pour construire quelque chose ici. Il était aussi nécessaire que je m'éloigne de cet enseignement que j'avais acquis, que je commence à le faire mien. Si je n'avais pas eu le niveau pour le faire, il m'aurait conseillé de rester. Dans une formation, il y a un moment où cette formation s'arrête ou du moins où elle prend une autre nature. Dans ce que j'avais entrepris, je ne pouvais pas décider moi-même d'arrêter la formation, sans ça elle n'aurait pas été complète.

Même si un jour on quitte son maître, il n'y a pas rupture dans la relation. Ainsi que le souligne Christian TISSIER, l'éloignement du modèle est nécessaire pour pouvoir faire sien l'enseignement acquis au cours des années de formation. Pourtant le maître reste le maître dans le sens où il est la référence ultime dans la pratique de son élève. Pour cette raison, l'élève ira le voir de temps en temps. Il le fera aussi en mémoire et en reconnaissance de l'enseignement dispensé.

2. Le *hakama*¹ du maître

Christian TISSIER nous a fait remarquer :

[...] c'est souvent l'élève qui choisit un maître, et fait des efforts pour être reconnu par le maître, pour que le maître l'accueille.

Le premier de ces efforts est sans aucun doute l'assiduité aux cours et l'engagement dans la pratique. Il nous a semblé que le pliage du *hakama* du maître après le cours était un de ces petits signes fait en direction du maître pour lui signaler sa volonté d'engagement et d'implication dans la pratique et il nous a donc paru nécessaire d'y consacrer une partie.

Pour la pratique de l'aïkido, on porte un kimono. Les personnes ayant atteint le niveau du 1^{er} kyū portent au-dessus du kimono un *hakama*. Après le salut de fin de cours, chacun ôte son *hakama* et le plie sur le tatami. En France, l'enseignant aussi se défait de son *hakama* sur le tatami. Généralement il ne le plie pas lui-même, un élève vient pour le lui plier. Longtemps au dojo c'était Bruno GONZALEZ qui s'en chargeait, puis Fabrice CROIZÉ, depuis peu c'est Henri MUCHEMBLED qui vient pour se proposer. Lors de l'entretien, je demande à ce dernier quelle est pour lui la signification de ce geste.

Ca signifie que j'ai envie de recevoir leur enseignement. [...] Ça leur rend service. Plier le hakama d'un prof, c'est le remercier d'avoir donné le cours ; ce n'est pas forcément dans une relation de maître à élève, parce que ce n'est pas forcément des professeurs que tu suis tout le temps. Par exemple si Michel remplace Christian un soir, j'irai sûrement plier son hakama pour le remercier du cours donné, même si ce n'est pas « mon » prof.

Aller plier le *hakama* de l'enseignant après un cours, n'est donc pas un geste impliquant forcément une relation de maître à disciple. Il y a des élèves proches, plus avancés dans la pratique qui ne le font pas ou plus, parce qu'ils ont passé le relais à d'autres, plus jeunes ou plus récemment arrivés. Il peut arriver également,

1. Sorte d'ample jupe culotte portée en aikido au-dessus du kimono.

notamment lors de cours donnés par un enseignant en dehors de son dojo que des pratiquants le fassent sans que cela soit des personnes que l'on pourrait qualifier d'élèves proches. Lorsque j'abordais ce sujet avec Christian TISSIER quelques mois plus tôt, il réfutait le lien entre ce geste et la relation de maître à disciples, il y fait référence simplement comme une attention chaleureuse.

Dans la pratique, il est toutefois observable qu'il ne s'agit pas de n'importe quel élève qui va s'avancer pour plier le *hakama* de l'enseignant. Même s'il n'y a pas de règle écrite à ce sujet, il semblerait qu'il a un code à respecter. Ainsi un élève le fera davantage dans le cadre du dojo où il pratique habituellement ou, à la limite, hors du dojo s'il suit son enseignant lors d'un déplacement pour un stage à l'extérieur. Mais en général, comme le fait remarquer Henri MUCHEMBLED, « ce sont les élèves du prof qui le font. C'est difficile d'arriver dans un dojo et de le faire avec un prof que tu ne connais pas. Ca ne se fait pas ! ».

Je lui demande aussi si ce geste implique une demande spéciale de l'élève vis-à-vis de l'enseignant :

Peut-être un peu, mais le maître, lui, il le perçoit comme il veut. Pour moi, c'est un remerciement et une demande, j'ai envie qu'il m'enseigne.

On peut donc comprendre ce geste comme révélateur d'une certaine proximité — ou du moins, d'une volonté de proximité — avec l'enseignant, en même temps qu'une volonté d'engagement dans la pratique. Au-delà de l'assiduité et de la constance dans la pratique, ce geste peut être fait comme une demande de reconnaissance de la part de l'enseignant.

3. Potentiel physique et qualités morales

Dans la pratique de l'aïkido, le corps est largement sollicité. Le potentiel physique fait donc parti des critères influençant le choix. Pourtant d'autres qualités davantage morales sont nécessaires. Il faut le goût de l'effort qui induira la constance dans la pratique, car c'est cette constance qui permettra la meilleure progression dans l'enseignement.

Fabrice CROIZÉ parle du devoir de présence comme d'une marque de respect par rapport à l'enseignant et à l'enseignement reçu :

Le devoir d'être présent, je trouve ça important. [...] Parce que lorsqu'il a décidé de te former, c'est un travail à longue échéance et toi tout d'un coup tu ne viens plus, lui c'est comme s'il avait fait des efforts pour rien. Tout ce que tu as reçu, il aurait pu le donner à quelqu'un d'autre. Donc, il faut être là, ne pas lâcher prise. Il a été très blessé que Fabio ait décidé d'arrêter. Il paraît que c'était un petit génie, c'était un modèle pour Pascal et Bruno, il avait beaucoup de facilité et Christian lui a beaucoup donné. Le fait qu'il arrête, ça l'a beaucoup touché. Tout ce qu'il lui a donné, tout le temps passé, c'est du vent, ça ne se retransmet à personne

Ce sens de l'effort et ce devoir de présence peuvent être appréhendés comme étant des marqueurs d'une volonté d'un engagement profond. Il reste important que cet engagement ne soit pas uniquement un engagement vis-à-vis d'un maître mais vis-à-vis de l'ensemble de la discipline. L'assiduité au cours ne doit être appliquée uniquement au cours d'un enseignant donné, mais à la pratique elle-même. C'est ce que souligne ici Christian TISSIER :

Si un soir, les gens savent que je ne suis pas là, certains ne viennent pas. Ces gens-là n'aiment pas l'aïkido, ils ne savent pas ce que c'est qu'une vie de dojo.

4. La “corvéabilité”

Certains dojos ont besoin de personnel s’occupant de l’intendance, certains enseignants peut-être aussi aiment l’idée d’avoir quelqu’un à leur service et il peut donc arriver qu’ils choisissent pour disciple un élève qui, selon les termes utilisés par Christian TISSIER soit « corvéable à merci ». Pour ce dernier, cette corvéabilité n’est pas un critère recevable. Même s’il conçoit que le système d’*uchideshi* tel qu’il est entendu dans le système traditionnel japonais avait sûrement sa raison d’être dans le Japon d’après guerre en prise avec de graves problèmes économiques, il estime que celle-ci non seulement n’est plus justifiée actuellement, et encore moins en France qu’au Japon, mais que de plus elle n’apporte rien en qualité à la relation de maître à disciple.

Il faut laisser la liberté aux gens, leur laisser la possibilité de se cultiver, d’avoir une vie qui leur soit propre, et là leur choix sera vraiment un bon choix; je ne dis pas que j’ai raison, mais simplement que c’est ma conception et c’est pour ça que je n’ai jamais rien imposé. [...] D’abord je n’ai pas envie de subordonner ma vie à quelqu’un, je n’ai pas envie non plus que quelqu’un subordonne sa vie à la mienne. Dans ce dojo, il y a des gens qui ont une activité professionnelle, qui ont une famille ou qui font des études, et que l’on voit matin midi et soir, qui suivent le maximum de cours. La relation de maître à disciple est beaucoup plus sincère. Pour quelles raisons irait-on se subordonner à un système qui est dépassé ?

Ainsi pour lui, il est important que l’élève fasse de lui-même et en toute liberté le choix du maître et de l’enseignement qu’il a envie de suivre, car une fois ce choix fait, pour que la réalisation de l’enseignement soit optimale, l’élève devra avoir envers le maître choisi une confiance aveugle.

5. Une confiance aveugle

Selon Christian TISSIER, la confiance est la base même de la relation de maître à disciple. Pour permettre à l’enseignement de se réaliser au mieux, il faut que le problème du choix et de la confiance envers le maître soit résolu.

Christian TISSIER revient sur cette notion et explique en quoi il est important qu'elle existe :

Par rapport à une relation enseignant/enseigné, l'enseigné peut ne pas être d'accord, argumenter, le disciple lui n'argumente pas. S'il y a quelque chose qu'il ne comprend pas, il doit supposer lui-même qu'il n'est pas assez mûr pour le comprendre. [...] Il est indispensable que cette confiance soit aveugle, sinon chaque fois qu'il y a un doute, c'est l'enseignement lui-même qui est remis en cause. Et là est la base même de la relation de maître à disciple. [...] On peut poser des questions, dire « je ne comprends pas », demander à ce que l'on réexplique encore, mais le jour où l'on commence à argumenter, il faut changer de maître.

En cas de doute, face à des choses que l'élève ne comprend pas, ce dernier doit avoir intégré que le maître a raison, il ne peut se permettre de douter de ça. Sa recherche doit être axée sur les raisons qui font qu'il ne comprend pas ou alors il faut qu'il puisse admettre qu'il n'a pas encore atteint le niveau nécessaire à la compréhension, et que celle-ci viendra plus tard dans sa progression.

Cette notion de confiance aveugle peut paraître abusive, mais Christian TISSIER ne l'entend pas comme une attitude de soumission absolue, où les directives du maître seraient effectuées machinalement, sans compréhension ni intelligence. Elle est aussi contrebalancée par le fait qu'à tout moment l'élève peut se rétracter et quitter l'enseignement.

6. Transmission et domination

Christian TISSIER, revenant sur l'importance de la confiance, introduit ici la nature de la relation de maître à disciple :

Une fois résolu ce problème de confiance envers le sensei, j'accepte de ne pas être d'accord sur le moment mais je ne m'autorise pas à remettre en doute l'enseignement car si tel est le cas je mets tout en doute et là je me place non plus comme quelqu'un en demande d'un enseignement mais comme un égal.

Si la relation de maître à disciple ne peut se définir comme une relation d'égal à égal, il faut alors admettre qu'il y a une relation de domination de l'enseignant sur l'enseigné. Généralement les notions de soumission et de domination sont perçues de manières négatives. Effectivement la domination est souvent entendue comme étant synonyme d'oppression et de servitude. Celui qui est soumis sera généralement perçu comme quelqu'un de dénué de toute personnalité, n'ayant aucune autonomie, ni aucun libre arbitre.

Max WEBER entend par « domination » :

[...] La chance pour des ordres spécifiques de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus¹.

Cette définition qui s'attache à l'observation d'un phénomène, permet une analyse dénuée de toute notion péjorative. Il souligne également :

Si la domination (l'"autorité") peut reposer sur des motifs divers de docilité allant de la morne habitude aux pures considérations rationnelles en finalité, tout véritable rapport de domination (d'autorité) comporte un minimum de volonté d'obéir, par conséquent un intérêt, extérieur ou intérieur, à obéir².

Dans toute relation d'enseignement, l'intérêt d'obéir est motivé par la volonté d'apprendre et de faire sienne les connaissances d'un enseignant. Dans le cadre d'une relation de maître à disciple, cette motivation est d'autant plus renforcée que celui dont on veut recevoir l'enseignement n'est pas seulement un

1. WEBER Max, *Économie et Société*/1, p. 285.

2. Ibidem, p.285.

professeur mais quelqu'un que l'on appréhende comme étant un modèle pour soi, « *quelqu'un à qui l'on veut ressembler* ».

Il y aura donc une relation de domination du maître sur l'élève, toutefois la soumission de l'élève sera différente dans ce type de relation car celle-ci trouve sa légitimité dans le charisme du maître. C'est ce que Max WEBER désigne comme étant « *la domination charismatique* ». Il la place en opposition avec les deux autres types de domination qu'il reconnaît et nomme « *la domination légale* » et « *la domination traditionnelle* ». La domination légale s'appuie sur les lois et les règlements. Elle s'applique par l'obéissance à l'ordre impersonnel, objectif, légalement arrêté et aux supérieurs qu'il désigne, en vertu de la légalité formelle de ses règlements. La domination traditionnelle, quant à elle repose sur une croyance en la légitimité des traditions où l'on obéit à une personne désignée par cette même tradition.

La domination charismatique se distingue des autres car elle ne repose sur aucune règle mais uniquement sur la soumission à une personne en vertu de son caractère charismatique, sa vertu héroïque ou à sa valeur exemplaire. Celui qui détient le pouvoir n'est pas un supérieur mais un *seigneur* personnel. Dans la relation de maître à disciple où le maître fait figure de modèle, cette valeur exemplaire auquel fait référence Max WEBER existe de fait.

Dans la partie relative aux qualités du maître, il avait déjà été fait allusion à l'implication profonde de Christian TISSIER dans l'aïkido. Fabrice CROIZÉ revient dans la déclaration ci-dessous sur le dévouement de ce dernier vis-à-vis de l'enseignement et de l'aïkido.

Au niveau de l'aïkido, Christian, il est pratiquement tous les jours sur le tatami, tous les jours il enseigne, tous les jours il essaye de pousser des gens, il essaye de les faire progresser.

On retrouve dans ce témoignage la valeur exemplaire teintée de vertu héroïque auquel fait référence l'analyse de Max WEBER. Selon ce dernier, ce n'est pas parce qu'il y a relation de domination qu'il n'y a ni respect ni confiance, au contraire ceux-ci sont les fondements même du type de domination par charisme.

Lorsque Fabrice CROIZÉ parle de sa relation avec Christian TISSIER, il fait référence à ces notions de respect et de confiance qui se sont installées progressivement dans la relation.

Je ressens de plus en plus de reconnaissance vis-à-vis de Christian, je me sens de moins en moins en droit de le critiquer, de juger ce qu'il fait. Très souvent lorsqu'il me faisait des critiques et que je ne les ai pas acceptées, je me suis rendu compte à long terme qu'il avait raison. Je me sens de plus en plus son élève. Oui, on peut dire "reconnaissance".

Comme déjà précisé précédemment dans ce type de domination, aucune des deux parties n'est assujettie. Ainsi que le fait remarquer Christian TISSIER, la relation peut être remise en cause à tout moment à l'initiative de l'une ou de l'autre des parties. C'est le cas lorsque la confiance est rompue et que l'échange ne se fait plus.

[...] Ce qui est important, c'est l'échange. Si l'échange est sincère, il peut durer six mois, un an ou vingt ans. Mais, quand cet échange n'existe plus, il est sain que les deux prennent de la distance, sans pour autant que se perde la reconnaissance.

Cette reconnaissance, librement consentie par ceux qui sont dominés et qui a tout moment peut être remise en cause, décide de la validité du charisme et du devenir de la relation.

7. Un engagement réciproque

Tout comme le choix qui se définit comme un choix réciproque, une fois celui-ci fait, l'engagement lui aussi devient bilatéral. Pour le maître, accepter de former quelqu'un va lui demander du temps mais aussi une prise de risques, car à partir du moment où cette confiance leur est accordée, les élèves seront appelés à devenir les représentants non seulement de son enseignement, mais aussi les représentants de sa personne. Cet engagement concerne donc aussi bien l'élève que le maître, il implique des deux parts devoirs et responsabilités.

7.1. Devoirs et responsabilités du maître

7.1.1. Repérage des besoins et discernement dans l'enseignement

Tous les pratiquants ne viennent pas avec les mêmes attentes et ils ne s'investiront donc pas de la même manière. Christian TISSIER souligne cette responsabilité du maître de devoir discerner les besoins de chacun pour pouvoir y répondre de la manière la plus adéquate possible.

L'obligation du maître, à partir du moment où il a décidé de prendre quelqu'un en charge, c'est d'enseigner le mieux qu'il peut, de transmettre du mieux qu'il peut, c'est-à-dire entre autre d'être capable de jauger une progression et de l'optimiser. Des fois ça peut passer par l'absence d'explication parce que l'on considère qu'il y a quelque chose qui n'est pas encore acquis ne serait-ce qu'au niveau de la forme, et qu'on estime qu'il va falloir encore six mois d'assiduité avant de donner une explication. Il faut savoir ce qui est opportun pour la progression de l'autre et faire attention à cela.

Il peut arriver qu'un élève ait une demande disproportionnée et demande à l'enseignant plus que ce qu'il juge devoir lui apporter. Or dans ce choix qui est défini comme étant un choix réciproque, si l'initiative est laissée à l'élève, l'enseignant se garde le droit de refuser les sollicitations qui lui sont faites et de préserver son engagement. C'est ici encore à un témoignage de Christian TISSIER que nous nous référerons pour illustrer ce propos :

[...] Il est venu en France pour faire de l'Aïkido, c'est quelqu'un qui n'y arrivera pas en Aïkido. Il n'a pas la générosité, pas le sens de l'effort. Pour moi c'est un élève qui suit les cours, mais je n'accepterais pas qu'il se présente comme quelqu'un ayant été mon assistant, qu'il dise qu'il a été mon uchideshi.

Ainsi, quelle que soit la volonté de l'élève à obtenir la reconnaissance du maître, et à vouloir instaurer avec lui une relation de proximité, au final c'est le maître qui décidera de la manière dont il accueillera l'élève et dont il dispensera son enseignement auprès de chacun. Pour un maître accepter de former quelqu'un va lui demander non seulement un investissement en temps et en attention mais une prise de risque sur sa propre notoriété. En effet, à plus long terme, certains élèves seront appelés à devenir les représentants non seulement de son enseignement mais aussi les représentants de sa personne. Si cette responsabilité

est mal comprise, une mauvaise attitude pourrait venir nuire à la renommée de l'enseignement représenté

7.1.2. Respect de l'intégrité de la personne

Selon Christian TISSIER, la qualité de relation qui s'instaure entre le maître et son/ses disciples est dépendante de l'attitude du maître.

[...] soit il va installer une relation très, très dominatrice –"vous n'avez qu'à regarder ce que je fais, etc..." , soit au contraire il va s'intéresser à des gens qui aient un libre arbitre, et qui soient capable de juger, et là la relation devient totalement différente.

Il définit aussi comme une responsabilité majeure du maître le respect de l'intégrité de l'autre.

C'est tellement facile vis-à-vis de quelqu'un qui est demandeur, et fragile en quelque sorte, de trouver de bonnes raisons de l'utiliser pour en faire quelqu'un de dévoué corps et âmes. Il faut soi-même quand on est sensei mettre des barrières et dire non

Cette responsabilité du respect de l'intégrité de l'élève est d'autant plus importante dans cette relation de maître à disciples qu'il s'agit d'une relation basée sur une relation de confiance extrême.

7.2. Devoirs et responsabilités de l'élève

7.2.1. Devoir de présence

Une fois engagée dans l'enseignement, comme déjà noté plus haut, le devoir premier de l'élève sera son assiduité et sa constance dans sa pratique. Sans elles, l'enseignement reçu n'est pas optimisé. Ainsi que nous le précise Christian TISSIER, c'est à l'élève de faire en sorte que l'enseignement reçu ait les meilleures chances d'aboutissement :

Le devoir de l'élève, c'est d'apprendre le mieux qu'il peut et pour cela qu'il favorise l'émergence du meilleur enseignement possible.

7.2.2. L'élève en tant que représentant du maître

A mesure que la relation progresse, si la confiance du maître envers son élève s'installe, comme l'explique Pascal NORBELLY, les élèves proches seront davantage sollicités pour servir de partenaire à l'enseignant lors de prises de vue pour des livres, et pour les vidéos, lors de stages à l'extérieur ou de démonstrations :

Petit à petit je suis parti avec lui pour ses stages en province, il me prenait en démonstration, puis il m'a pris pour les photos de ses bouquins, pour les vidéos. S'il avait une énorme confiance en toi, il te prenait pour Bercy. Bercy, c'est vraiment la grosse démo en France.

Pour Bruno GONZALEZ, et un peu plus tard pour Fabrice CROIZÉ, cette confiance s'est traduit aussi par la demande de prise en charge de cours au dojo. L'élève devient enseignant, il acquiert la charge de la transmission de l'enseignement qu'il a lui-même reçu. Sur le tatami, il devient donc concrètement son représentant. Fabrice CROIZÉ évoque la prise de conscience de cette responsabilité :

[...] Au début je n'avais que des envies, comme celle par exemple d'être capable de me défendre sur n'importe quelle attaque, puis petit à petit, je me suis rendu compte que j'ai des responsabilités. Notamment celle de transmettre des bases d'une manière carrée, parce que j'ai l'impression que c'est ce que Christian s'attache à faire. Lorsqu'il montre une technique, j'essaye de la transmettre telle quelle. Je ressens ça comme étant de ma responsabilité.

Mais cette charge de représenter le maître ne s'arrête pas à sa représentation au travers de l'enseignement. Comme le relate l'anecdote ci-dessous citée par Christian TISSIER, l'élève reste représentant du maître même en dehors du tatami :

[...] Quand on va faire des démonstrations ou des stages à l'extérieur, il y a la partie aikido, mais des fois aussi des réceptions, des rencontres avec les représentants locaux ou autres. Fabio, lui il ne prenait que son kimono et un survêt', à un moment, j'ai été obligé de lui dire de prévoir autre chose car dans ce cas là l'élève ne fait pas que de l'aikido, il représente aussi le maître, sur le tatami comme en dehors du tatami.

Au-delà du détail vestimentaire auquel il est fait référence ici, c'est aussi tout un ensemble de qualités morales (politesse, disponibilité, etc.) dont l'élève devra se montrer garant au travers de ses relations avec autrui.

CONCLUSION

Ainsi qu'évoqué dans la partie relative à l'emploi des termes de *maître* et de *sensei*, l'utilisation du terme de *maître* accompagné d'un patronyme français est peu courante. Dans le cadre de l'aïkido, il est très rare aussi que quelqu'un se désigne comme étant disciple de tel ou tel enseignant. On préférera généralement utiliser le terme plus neutre d'*élève*.

Même si ces appellations de maître et disciple n'arrivent pas à trouver une place naturelle dans le vocabulaire du pratiquant d'aïkido, il est pourtant hâtif d'en conclure que des enseignants et des élèves auxquels on reconnaîtra respectivement un statut de maître et de disciple sont absents du cadre de l'aïkido.

Un maître est maître tout d'abord parce qu'il est reconnu comme tel par un groupement d'individus, que Max WEBER désigne comme la communauté émotive. Plus cette communauté sera importante en terme de nombre d'individus la composant, plus le statut de maître sera ressenti comme légitime.

Pour avoir cette reconnaissance, il faut avant tout qu'il puisse faire figure de modèle. Au-delà du modèle technique, il devra aussi représenter un modèle moral et humain.

Ainsi que nous l'avons vu au cours de l'analyse, alors qu'un enseignant pourra se contenter de la connaissance de la technique, un maître devra aussi en

avoir la maîtrise. Si dans son analyse, MINAMOTO Ryōen donne un éclairage sur cette maîtrise d'un point de vue purement technique, et si Christian TISSIER définit lui aussi la maîtrise comme étant l'acquisition de la technique, pour ce dernier, arrivé à ce stade la maîtrise dépasse la technique. La technique n'est que l'outil qui permet d'accéder à la maîtrise, autrement dit qui permet l'acquisition de différentes qualités. Sont citées comme faisant partie de ces qualités, des qualités d'écoute, de communication, de spontanéité, de respect. Un maître aura donc nécessairement des qualités morales qu'il aura développées au travers de sa pratique. Le charisme fait-il partie de ces qualités que la pratique peut développer ? Selon Max Weber, le charisme est un don, une grâce divine qu'un individu a ou n'a pas, mais qu'il ne peut acquérir. Le témoignage de Christian TISSIER laisse entendre qu'il s'agit là d'une qualité qui peut s'acquérir par la pratique.

Acquérir cette maîtrise nécessite des années de pratique et de réflexion sur cette pratique, ce qui induit qu'un maître aura forcément un engagement profond dans sa discipline.

Au travers des témoignages recueillis, nous constatons que tous les pratiquants commencent en tant qu'élève, que certains — par leur engagement dans la pratique et dans la discipline en général mais aussi au travers de la relation qui s'instaure avec l'enseignant — pourraient être qualifiés de disciples. Comme déjà relevé auparavant, ce terme de disciple est très peu utilisé. Tout comme le terme japonais d'*uchideshi* pris dans son sens originel, il renvoie à une vision d'un type de relation où le disciple apparaît comme quelqu'un d'entièrement dévoué à son maître, au détriment de tout libre arbitre et de toute vie privée. Il semble que personne aujourd'hui n'ait vraiment envie de s'engager sur cette voie jugée trop éloignée du style de vie et de la culture actuelle. Ceci est vrai en France, mais aussi au Japon.

Dans le *Petit Robert*, la définition donnée pour ce terme de disciple est « Personne qui reçoit (a reçu) l'enseignement d'un maître ». Le disciple est donc avant tout élève, ce qui le différencie de l'élève commun est la vision qu'il a de son enseignant. Pour lui l'enseignant n'est plus un simple professeur, mais est

devenu à ses yeux, au cours d'une pratique partagée un modèle. Autrement dit, dans une relation basique professeur/élève, l'élève cherche à acquérir les connaissances de l'enseignant. Dans le cadre de l'aïkido, ce seront alors des connaissances techniques. On devient disciple, lorsque l'on commence à voir dans l'enseignant un modèle qui, même s'il reste dans le cadre de la pratique, dépasse la technique et touche à des notions d'attitude et de qualités morales. L'enseignant n'est plus seulement quelqu'un qui enseigne mais devient « *quelqu'un à qui l'on veut ressembler* ». Cet idéal à atteindre va venir renforcer l'implication dans la pratique et dans la discipline en général.

La relation de maître à disciple est une relation spécifique qui s'installe entre un enseignant et quelqu'un en demande d'enseignement, elle ne peut être définie comme une relation d'égal à égal et implique de ce fait une relation de domination. Il s'agit d'un type de domination que Max WEBER définit comme une domination par charisme. Il s'agit d'un type de domination extraordinaire, dans le sens où l'on obéit ni aux lois ni à la tradition, mais à une personne que l'on considère comme étant son *seigneur* personnel. La soumission est librement consentie, et peut donc être à tout moment remise en cause. C'est une relation qui trouve son fondement dans la confiance et le respect. Elle ne peut de ce fait s'installer dans l'instant, mais au contraire elle demande du temps. La rencontre est souvent fortuite, on vient à la recherche d'un professeur, et au fil de la pratique on y découvre un maître.

C'est l'élève qui définit selon sa personnalité, sa sensibilité et ses attentes quel sera pour lui l'enseignant dont la pratique lui correspondra le mieux et dès lors que ce choix sera établi, il fera des efforts pour être reconnu par le maître, autrement dit, pour que « *le maître l'accueille* ». Ces efforts passeront avant tout par l'assiduité dans la pratique qui traduira une volonté d'engagement profonde, mais aussi par certaines petites attentions dont le pliage du *hakama* du maître après le cours fait partie. Le fait de plier le *hakama* sera tout à la fois une volonté de soulager le maître, un signe de remerciement pour le cours reçu, et une demande non dite de reconnaissance de l'élève par le maître.

C'est une relation de transmission basée sur la confiance et le respect mutuel qui s'instaure au cours de la pratique et qui se passe de discours. Christian TISSIER ne semble jamais vouloir forcer la relation. Le respect ne doit pas découler d'une relation autoritaire, au contraire, plus l'élève aura son libre arbitre, plus le choix sera librement effectué, plus la relation aura son authenticité et sa valeur.

C'est une relation qui implique de la part des deux parties en présence devoirs et responsabilités. Celles-ci sont essentiellement centrées sur l'enseignement. Ainsi la responsabilité du maître est définie par Christian TISSIER comme le devoir de donner le meilleur enseignement possible, celle de l'élève de permettre par une assiduité et une sincérité dans la pratique de donner à cet enseignement la meilleure réalisation possible.

L'élève devient le représentant du maître. Cette représentation est effective dans le cadre de la pratique. Fabrice CROIZÉ disait notamment à ce propos que lors des cours dont il avait la charge, il s'attachait à retransmettre l'enseignement en restant le plus possible dans l'esprit de l'enseignement reçu.

Lorsque l'élève est reconnu comme étant un élève proche du maître, que les gens le regardent comme tel, il devient dès lors représentant du maître aussi en dehors du tatami. Il y a alors des choses auxquelles il devra être vigilant, notamment dans son attitude, sa tenue et ses relations avec les gens. On peut supposer qu'à ce stade ces choses-là seront naturellement intégrées pour lui, mais toute erreur rejaillira inévitablement sur l'image du maître et de son enseignement.

La relation est évolutive. À partir du moment où le choix de l'élève est fixé et que la reconnaissance par le maître est effective commence une période de formation. Durant cette période de formation, l'enseignement est quotidien ou quasi-quotidien. Cette période de pratique partagée est très riche au niveau de la transmission. Mais selon les dires de Christian TISSIER il est sain que l'élève lui aussi devienne un maître, et c'est au maître de guider son élève vers l'autonomie. Toutefois si la proximité physique quotidienne avec le maître est rompue, le maître restera le maître aux yeux de son élève. Ce dernier restera la référence

ultime dans la pratique de l'élève. Il demeurera aussi un sentiment de reconnaissance pour l'enseignement reçu.

En parlant de cette prise de distance, Christian TISSIER dit : « *Un jour on quitte son maître comme on quitte ses parents.* »

Cette citation interpelle et ouvre une comparaison possible entre cette relation de maître à disciple et la relation filiale. Outre la question du choix qui ne se pose pas dans le cadre d'une relation filiale, mais qui est possible dans la relation maître à disciple où l'on choisit celui à qui l'on veut ressembler, les composantes de la relation de maître à disciple sont les mêmes que ceux devant exister dans une relation filiale idéalisée. C'est-à-dire une relation basée sur le respect mutuel et la confiance, centrée sur la transmission qui se fait en aikido au travers de la technique mais qui prend en charge l'intégralité de la personne et qui guide vers l'autonomie. Tout comme dans une relation filiale idéalisée, cette autonomie n'est pas rupture de la relation car le maître reste la référence ultime de l'élève en même temps qu'objet de reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE

Étude anthropologique

- BERTAUX Daniel, *Les Récits de vie*, Luçon, Nathan, coll. « 128 », 1997, 128 p.
- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Luçon, Nathan coll. « 128 », 1995, 128 p.
- COPANS Jean, *L'Enquête ethnologique de terrain*, Luçon, Nathan, coll. « 128 », 2002, 128 p.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'Entretien compréhensif*, Luçon, Nathan, coll. « 128 », 1996, 128 p.
- PINEAU Gaston et LE GRAND Jean Louis, *Les Histoires de vie*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2002, 120 p.

Maître/Disciples :

- HAMON Michel, *Histoire de l'aikido en France*, Paris, Guy Trédaniel Editeur, 1995, 259 p.
- MAZAC Michel, « L'Évolution de sa propre progression par l'étude du *kata* » *Revue de l'AJM (Académie de Judo Michigami)* n°28, juin 1994, p. 2-6.
- STEINER George et LADJALI Cécile, *Éloge de la transmission – Le maître et l'élève*, Paris, Albin Michel, 2004, 141 p.
- STEVENS John et MORIHEI Ueshiba, *Une biographie illustrée du fondateur de l'aikido*, Noisy-sur-École, Budo Éditions, 1999, 254 p.
- TISSIER Christian, *Aikido Fondamental*, Tome 1, Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1979, 240 p.
- TISSIER Christian, *Aikido Fondamental – Culture et Traditions*, Tome 2 Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1981, 170 p.
- TISSIER Christian, *Aikido Fondamental – Techniques de bâton*, Tome 3 Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1983, 160 p.
- TISSIER Christian, *Aikido Fondamental – Techniques avancées*, Tome 4, Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1987, 224 p.
- TISSIER Christian, *Aikido Fondamental*, Tome 5, Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1990, 361 p.
- TISSIER Christian, *Aikido – initiation*, Boulogne Billancourt, Éd. Sedirep, 1990, 361 p.
- WEBER Max, *Économie et société/1*, Paris, Pocket, 1995, 410 p.

Revue

- *DARUMA – Revue d'études japonaises*, n°8/9 « Spécial Arts Martiaux », Automne 2000 / printemps 2001, Arles, Éd. Philippe Picquier, 2001, 364 p.

Sites Internet

- <http://www.aikido.com.fr/>: site officiel de la FFAAA (Fédération française d'aïkido, d'aïkibudo et affinitaires)
- <http://www.christiantissier.com> : site officiel de Christian TISSIER

